Annexe 2 A.2 UNIVERSITE DE TOULOUSE

Élections au Parlement étudiant

de l'Université de Toulouse

SCRUTIN DU 21 au 23 MARS 2023

****

DEMANDE D'INSCRIPTION OU DE MODIFICATION DES LISTES ÉLECTORALES

POUR LES USAGERS INSCRITS D'OFFICE

*(À renvoyer au bureau des élections de votre établissement avant le **lundi 27 février 2023**) :*

Je, soussigné(e) ....., exerçant mes activités à .....,
en qualité de .....

☐ demande mon inscription sur la liste électorale du collège suivant :

PARLEMENT ETUDIANT	
	COLLÈGE A
	COLLÈGE B
	COLLÈGE C

Pièces justificatives à présenter :

pour les usagers la carte d'étudiant de l'année en cours ☐

☐ demande la rectification suivante sur la liste électorale :
.....
Observations : .....

À Toulouse, le

Signature

RESERVE AU SERVICE

Reçu le :

Traité le :

Les informations recueillies par le Service de votre établissement, font l'objet de traitements informatiques destinés à la gestion des élections de l'Université de Toulouse (UT). Les destinataires des données sont : le service qui gère les élections de votre établissement, les services de l'UT en charge des élections (SAJI et SNUT) et le prestataire Neovote.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service en charge des élections ou du délégué à la protection des données de votre établissement ou au délégué à la protection des données de l'UT (dpd@univ-toulouse.fr)